

## CONSEIL SYNDICAL DU 29 MARS 2022

### 2022.017 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE ENTRE LE PETR DU PAYS D'ARLES ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR LA POURSUITE DU DISPOSITIF SAE<sup>2</sup> EN 2022

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	
14	1	3	10	18

#### Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Laurie PONS, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Raphaël MEGALIZZI (suppléant) ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Madame Anne PONIATOWSKI ;

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL ;

#### Absents excusés

ACCM : Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

TPA : Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN, Monsieur Max GILLES, Monsieur Jean-Christophe DAUDET ;

#### Procurations

Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE ; Monsieur Bernard WIBAUX à Madame Anne PONIATOWSKI ; Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Madame Corinne CHABAUD.

.....

Rapporteur : Monsieur Lucien LIMOUSIN

La Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône accompagne les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, répondant aux enjeux environnementaux et climatiques actuels. Au travers du projet SAE<sup>2</sup> elle propose un accompagnement sur l'exploitation à la demande d'agriculteurs pour réaliser un état des lieux des pratiques, pour proposer un plan d'action et pour les accompagner dans sa mise en œuvre, en prêtant une attention particulière à la rentabilité économique de l'exploitation agricole.

Grâce au soutien financier du PETR en 2021, l'accompagnement d'une quinzaine d'agriculteurs a ainsi pu débuter en 2021 et la Chambre d'agriculture sollicite le PETR pour réaliser une deuxième phase d'accompagnement de ces agriculteurs en 2022. Le PETR est également sollicité par la CA13 mener une action avec les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy. Le coût total du projet s'élève à 16 380 €.

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

1. **AUTORISER** l'attribution d'une participation financière de 10.920 € au projet porté par la Chambre d'Agriculture pour poursuivre l'accompagnement d'agriculteurs débuté en 2021 et renforcer le partenariat avec le Lycée agricole de St Rémy,
2. **AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire à la formalisation de l'engagement des deux parties notamment en convention de partenariat,
3. **PRÉCISER** que la participation financière du PETR est inscrite au budget de l'exercice,

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

